

OPTIMISER SES PRATIQUES AGRICOLES

CONTEXTE

Les agriculteurs doivent aujourd'hui concilier impératifs de rentabilité économique, prévention de la dégradation des sols, urgences climatiques et attentes sociétales. Pour assurer la pérennité de l'exploitation, il est nécessaire d'adapter son système de production par une approche globale.

Lieu

Agence Cerfrance
Seine Normandie

Durée

3 journées (21 heures)

Prix*

Sur devis (Prise en
charge VIVEA possible)

Public

Agriculteurs engagés
dans une transition
technique

VOTRE OBJECTIF

Mettre en œuvre des solutions agronomiques et technico-économiques durables pour régénérer ses sols, optimiser ses charges et s'adapter aux aléas climatiques.

PRÉREQUIS

Gérer une exploitation en production animale ou végétale.

VOS NOUVELLES COMPÉTENCES

- Situer les résultats technico-économiques de son exploitation par rapport au groupe et repérer ses marges de progrès face aux aléas climatiques.
- Diagnostiquer l'état organique et biologique de ses sols à partir de ses propres analyses.
- Mettre en œuvre sur ses parcelles des pratiques qui régénèrent ses sols.
- Bâtir son plan de couverts végétaux, du choix des espèces à la destruction, en cohérence avec la stratégie de son exploitation.

PROGRAMME DE FORMATION

- 1 Mener une réflexion globale sur son système
- 2 Analyser la stratégie d'une exploitation du groupe
- 3 Connaître les rôles des matières organiques et leur dynamique dans le sol
- 4 Comprendre le fonctionnement et les bénéfices de la vie du sol
- 5 Définir les leviers d'amélioration de la fertilité biologique des sols
- 6 Connaître les intérêts des couverts végétaux et les techniques d'implantation et de destruction
- 7 Comprendre la stratégie d'une exploitation pour le choix et la gestion des couverts végétaux

Formateur Cerfrance Seine Normandie
Guillaume DORLEANS
(Conseiller QHSE)



Méthodes, moyens et modalités pédagogiques

Présentation en début de journée - Tour de table avant et après formation - Distribution de supports - Cas réel - Visite d'exploitation - Évaluation des capacités acquises - Évaluation de la satisfaction - Un certificat de réalisation sera remis à chacun des participants.

Catégorie de l'action de formation

Adaptation et développement des compétences.

Modalité d'apprentissage : présentiel.

Délai d'accès : Prévoir un temps minimum de 6 semaines avant le début de la formation

*Prise en charge possible par votre fonds de formation (VIVEA, OPCO ou FAF), selon votre situation. Nous vous accompagnons dans vos démarches.

Inscription et infos pratiques

02.35.59.64.70

formation@sn.cerfrance.fr



Accès PMR

sauf au sein de nos agences de Cany-Barville, Montivilliers et Verneuil d'Avre et d'Iton.

Avant votre formation, contactez Emilie Prieur, référente handicap au 07 88 30 91 81 ou eprieur@sn.cerfrance.fr